



Les Échos Lauranais

JUIN 2022

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Au cours de ce mois de mai, nous avons pu, enfin, non pas faire ce qui nous plaisait, car il nous faut encore rester vigilants, mais alléger les contraintes qui devenaient par trop pesantes. Il nous a été donné de retrouver la convivialité que nous avons perdue depuis plus de deux ans. Nous avons renoué, ainsi, avec la célébration, tous ensemble, de l'armistice de la guerre de 39/45, mais, aussi, nous avons pu retrouver des occasions pour partager, des lectures, des musiques et des découvertes de la nature.

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Après deux années d'interruption, le traditionnel défilé vers le monument aux morts a pu se dérouler sous le soleil. La population, invitée à se retrouver devant la mairie, a formé à 11h30 un cortège, derrière les porte-drapeaux, les sapeurs-pompiers et le conseil municipal, jusqu'à la Place du Ravelin. Après le lever des couleurs, effectué par une jeune sapeur-pompier sous le commandement du commandant Serge Munoz, Monsieur le Maire

de Laure, Emile Raggini, entouré de ses adjoints et des représentants du conseil municipal, déposa une gerbe de fleurs au pied du Monument aux Morts de notre village. Après la sonnerie aux morts, une minute de silence a été observée avant que retentisse la Marseillaise. Monsieur Raggini procéda ensuite à la lecture du message de Madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants. En préambule, il précisa que, en raison de la dissolution de l'association des Anciens Combattants de Laure que présidait notre regretté Gaston Sarda, ce sera la Municipalité qui reprendra le flam-



beau pour perpétuer seule, désormais, la mémoire de ceux qui ont permis à notre pays de rester libre. Dans sa lettre, la Ministre a rendu un vibrant hommage à tous ceux qui ont résisté à la barbarie de l'Allemagne nazie pour permettre à la France, dans les pas du Général de Gaulle, de rester la France : « au souvenir de l'héroïsme des soldats français de Bir-Hakeim qui tinrent tête aux divisions italiennes et allemandes, il faut ajouter celui du sacrifice des soldats canadiens, britanniques et américains qui, lors du raid mené sur le port de Dieppe, ont ouvert la voie de la libération de la France. N'oublions pas non plus les cris et les pleurs, qui résonnent encore, des rafles du terrible mois de juillet 1942, ceux des victimes, femmes, hommes et enfants, de l'ignominie et de la folie criminelle ».

Ces propos prennent, malheureusement, encore aujourd'hui tout leur sens, quand on pense aux événements qui ont lieu, tout près, aux frontières de l'Europe et qu'ont vécus nos amis ukrainiens qui assistaient à la cérémonie. Monsieur Raggini n'a pas manqué de les remercier de leur présence.

Tous les participants ont ensuite été conviés par la Municipalité à partager le pot de l'amitié au Foyer de Laure.

DÉCOUVERTE DES INSTRUMENTS À VENT



Mardi 17 mai, une partie des musiciens de l'harmonie Trapez est venue à l'école des Capitelles présenter des instruments à vent.

Au cours de cette intervention Joseph Cayuela qui dirige cette formation musicale, a présenté aux enfants les différentes familles des instruments à vent et leur a expliqué comment produire un son. Ensuite chaque musicien présent a joué un air en solo pour familiariser les enfants avec le son de chaque instrument : flûte traversière, clarinette, saxophones : soprano, alto, ténor et baryton, trompette, trombone à coulisse et hautbois languedocien. Pour terminer, les musiciens ont joué quatre airs, tous ensemble, pour faire entendre aux enfants la richesse du son lorsqu'il est joué par plusieurs instruments.

La séance s'est terminée par un échange entre Joseph Cayuela et les enfants.

Les élèves ont été très intéressés par l'intervention, et les musiciens ont apprécié la qualité de l'écoute des enfants.

GRANDE FÊTE À LAURE LES 17, 18 ET 19 JUIN

Comme nous vous l'indiquions dans l'Agenda de notre précédente édition, notre fête du village se déroulera au City-stade, du vendredi 17 au dimanche soir 19 juin.

Monsieur Christophe LAIR, président du HMO, organisateur de l'événement, vient de nous communiquer le programme que nous vous invitons à noter :

Dès le vendredi soir, retrouvons-nous autour d'un apéro et d'une restauration rapide; un DJ accompagnera la soirée.

- **Samedi après-midi**, grand tournoi de pétanque ouvert à tous; rendez-vous au boulodrome à 14h30; la soirée se poursuivra à 19h par un apéro au City-stade, restauration rapide et DJ.

Dans le même temps, l'association Éveil et Loisirs ouvrira Les Bains Douches **le samedi après-midi de 14h à 18h** : vous y découvrirez l'exposition des pièces réalisées par les ateliers mosaïque et peinture sur soie. Dans le jardin situé à l'arrière du

bâtiment, Aude et Maryline animeront des ateliers découverte Yoga et Gym.

- **Dimanche**, changement de style puisqu'un repas sera préparé par le HMO, vers 19h, toujours au City-stade, auquel la population sera conviée. Vous dînerez en musique. **Au menu** : salade, paella, dessert, vin à volonté, et apéritif offert, le tout pour 15 € ; merci de s'inscrire dans les commerces du village, épicerie et boucherie. Nous espérons que cette manifestation permettra à tous de se retrouver après ces longs mois d'immobilisme forcé. Nous comptons vivement sur votre présence.

ÉCLAIRAGE NOCTURNE DANS LE VILLAGE

afin de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre, et de réduire la consommation d'énergie, le Conseil Municipal a modifié les conditions d'éclairage nocturne du village.

- Horaires d'été (du 1^{er} juin au 30 septembre): Coupure du courant de 1h à 5h du matin; éclairage de 21h à 1h du matin et de 5h à 6h du matin.

- Horaires d'hiver, le reste du temps, coupure de minuit à 6h du matin; éclairage de 17h30 à minuit, et de 6h à 8h du matin.

SENSIBILISATION AU CODE DE LA ROUTE, REMISE DE CASQUES DE VÉLO

Le mardi 24 mai a eu lieu à l'école des Capitelles une remise de casques de vélo aux huit élèves de CP.

M. Raggini et Mme Theron, conseillère municipale chargée de la commission des écoles, les deux agents de la police pluri communale : Mme Lafargue et M. Pajot étaient présents à la cérémonie, ainsi que les élèves de CE1 et CE2, accompagnés par leur enseignante, Mme Vieu.

Les deux agents de la police ont rappelé aux enfants les règles de sécurité à respecter lors de leurs déplacements à pied, à vélo et à trottinette.



La sécurité routière de l'Aude avait fourni les panneaux explicatifs ainsi que les flyers distribués aux enfants.

La Municipalité de Laure a quant à elle offert :

- un casque de vélo à chacun des huit élèves de CP,

- un système d'éclairage à fixer à l'arrière du vélo ou sur le sac à dos aux élèves de CE1 (5) et CE2 (12).

La sécurité routière est l'affaire de tous et c'est dès le plus jeune âge que l'on doit enseigner les bonnes pratiques.

NOUVELLE SALLE DE CANTINE



La salle de cantine existante n'avait pas une capacité suffisante pour accueillir les nouvelles demandes d'inscriptions provenant de familles lauranaïses ou de familles de réfugiés ukrainiens résidant dans notre commune.

La municipalité a donc décidé de profiter des deux semaines de vacances de Pâques pour aménager la salle de réunion située au rez-de-chaussée de la Maison des Associations. M. Mestrou, électricien de la commune, a réalisé les travaux d'électricité et les employés communaux ont fait tous les travaux nécessaires pour transformer cette pièce en une accueillante salle de cantine.

La Municipalité a fourni le frigo, le CIAS a, quant à lui, fourni le lave-vaisselle et le four. L'agrément du CIAS pour ouvrir cette salle aux enfants a été accordé et dès le lundi 9 mai les élèves ont découvert, ravis, cette nouvelle salle de cantine.



RÉACTUALISATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Dans un précédent numéro de votre mensuel, la commission sécurité avait communiqué sur le fait qu'elle travaillait sur la révision du Plan Communal de sauvegarde (PCS). Rappelons que le PCS est un document qui définit l'organisation et la stratégie d'actions à mettre en œuvre par l'équipe municipale face à un événement se produisant sur le territoire de la commune. Son déclenchement intervient en fonction des risques identifiés par le Dossier départemental des risques majeurs. Lundi 23 mai, l'équipe municipale et les personnels des services technique et administratif étaient mobilisés pour une journée de formation à la mise en œuvre du PCS réactualisé. Cette journée, animée par Loïc Rigart, de la société PREDICT, était composée d'une partie théorique, le matin, avec un rappel du dispositif communal de crise, de ses objectifs, de son articulation sur Laure-Minervo et des missions de chacun; l'après-midi a été consacré à un exercice avec une mise en situation réelle, lors d'un événement pluvio-orageux sévère, imaginé pour la circonstance par l'animateur, pour l'ensemble des participants. Cet exercice a permis de tester le Poste de Commandement Communal, les outils de communications avec des appels fictifs et le positionnement sur le terrain en fonction de l'évolution de la gravité de l'événement. Un débriefing, à chaud, riche en enseignements, a clôturé l'exercice.

A NOTER

Station de lavage et remplissage, mise en place d'une tarification.

L'aire de lavage et la station de remplissage sont opérationnelles depuis quelques mois. Une tarification sera désormais appliquée à tous les usagers et a pris effet le 1^{er} juin 2022. L'utilisation de l'aire de lavage, réservée aux viticulteurs pendant une période de sept semaines, sera facturée selon un forfait annuel de 200 €.

La station de remplissage pourra être utilisée par tous et l'eau délivrée sera facturée 3 € le m³.

Un relevé sera établi par le service technique en fin d'année et un titre de recette sera émis.

Modalités : un badge sera remis aux utilisateurs pour bénéficier de l'utilisation d'une ou des deux stations.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au secrétariat de la mairie.

LES APRÈS-MIDI LITTÉRAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Une fois par mois sont organisés à la bibliothèque du village « Les après-midi littéraires ».



Ce moment de partage ouvert à tous est l'occasion pour chaque participant de présenter un livre « coup de cœur ».

Ces après-midi s'adressent à tous. Il n'est pas nécessaire d'avoir de grandes connaissances littéraires.

C'est juste un moment convivial pendant lequel chacun présente un livre qui l'a passionné, ému, instruit...

Une collation (boisson et gâteaux) est offerte par la bibliothèque. Venez nombreux.

Le prochain après-midi littéraire aura lieu le vendredi 24 juin à 14h30 à la bibliothèque.

DEUXIÈME CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

L'association tourisme et cadre de vie vous invite à son second concours des maisons fleuries.

Alors, aux habitants amoureux des jolies plantes, à vos jardinières et râtaux ! Les inscriptions à ce concours s'ouvriront du 7 juin au 1^{er} juillet 2022. Elles se feront par téléphone ou par mail à la mairie. Une fiche d'inscription et le règlement du concours y seront disponibles ainsi que sur le site internet de la mairie.

Ce concours gratuit ouvert à tous les laurannais sera composé de deux catégories :
1/ Maison avec jardinet/jardin
2/ Maison sans jardin
Un jury décernera les 1^{ers} et 2^{es} prix dans chaque catégorie. De jolies récompenses vous attendent.

Rendez-vous le 7 juin pour plus d'infos en mairie ou auprès de Barbara Sibille 06 82 36 75 29.

CRÉATION D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION, « AU FIL DU DÉSERT »

Cette association est destinée à permettre l'installation d'une école au Niger. Elle vous sera présentée au foyer municipal le mercredi 6 juillet à 18h.

DES NOUVELLES DU DOMAINE DE RUSSOL

Nouveauté ÉTÉ 2022

« SOUS LE MÉLIA »

Concerts- Food-trucks - Vignerons
Au Domaine de Russol, les jeudis de 20h00 à 23h00 du 30 juin au 1^{er} septembre. PAF 5€ - Résa par SMS jusqu'au mardi précédent au 06 19 65 58 82.

Tous les jeudis soir de l'été, Benoît et Nathalie de Soos et leur fils Guillaume, seront heureux de vous accueillir dans la cour du domaine pour dix soirées musicales éclectiques de duos, trio et quintet : jazz, chansons, musiques du monde.

La restauration sera assurée par divers Food-trucks du Pays de Carcassonne et les vins vous seront proposés par dix vignerons laurannais, à tour de rôle.

COMMUNIQUÉ DE LA CHORALE AUBADE

Après une (trop) longue période sans spectacles, la chorale AUBADE et l'ensemble vocal HARMONIA sont heureux de vous annoncer les dates de leur saison de concerts 2022 :

- **vendredi 10 juin 2022 à 20h30** - église Saint-Laurent de Routier

- **mardi 21 juin 2022 à 20h30** - église Saint-Jean-Baptiste de Laure-Minervois
 - **vendredi 24 juin 2022 à 20h30** - château de Rieux-Minervois
 - **mardi 28 juin 2022 à 20h30** - église Notre-Dame de l'Abbaye à Carcassonne
- Au programme des œuvres de musique sacrée de : Busto, Lauridsen, Lukáš, Bach, Gesangbuch, Bruckner, Poston, Tallis, Luis de Victoria, ainsi que des pièces de musique ancienne. Venez nombreux...

AYONS LES BONNES PRATIQUES

Ramassage des encombrants, mode d'emploi.

Bien qu'elle n'y soit pas obligée, la municipalité a mis en place ce service pour venir en aide aux personnes n'ayant **ni les capacités physiques ni les moyens matériels** pour transporter les rebuts encombrants jusqu'à la déchetterie du Tinal, **ni même de la famille pour le faire**. Nous rappelons encore une fois qu'il appartient à chacun d'acheminer lui-même ses déchets à la déchetterie. Les abus, actuellement, sont nombreux ; des personnes valides sollicitent de plus en plus ce service, et pour des quantités qui augmentent de

façon exponentielle, sans citer celles qui se débarrassent directement de leurs déchets encombrants à côté des poubelles de tri.

Désormais les règles de fonctionnement suivantes seront appliquées, sans qu'on puisse y déroger :

- Le ramassage des encombrants sera effectué par les agents communaux, uniquement sur inscription, les derniers vendredis de chaque mois et uniquement pour les personnes citées plus haut.

- Le ramassage concernera uniquement les encombrants ménagers, **seront exclus**, par conséquent, les déchets verts et les encombrants du type « vide-maison ou vide-garage ».

Le respect de ces règles permettra ainsi d'assurer la pérennité de ce service que la Municipalité a souhaité rendre, jusqu'à présent, aux administrés concernés, de manière totalement gratuite.

COMMUNIQUÉ DE MADAME JORDANE SANCHEZ, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DE LAURE

« Chers parents,

Les inscriptions pour l'école en Petite

Section à la rentrée de septembre 2022 sont ouvertes.

Les parents d'enfants nés en 2019 sont invités à venir les inscrire, dès à présent, en Mairie. Pour cela, merci de fournir une copie du livret de famille et une copie du carnet de vaccinations à jour (11 vaccins obligatoires). Les photocopies peuvent être faites en Mairie. L'école vous contactera au mois de juin pour vous rencontrer.

Par ailleurs, afin de pouvoir prévoir les effectifs de la rentrée 2023, nous vous demandons de bien vouloir nous informer si un déménagement est prévu avant la rentrée 2023.

Bien cordialement,

L'école de Laure-Minervois ».

Pour tout renseignement complémentaire, la rédaction des Echos recommande aux parents de se rapprocher de Mme Jordane Sanchez, Directrice de l'École de Laure-Minervois, éventuellement par courrier, à l'adresse suivante: École des Capitelles, 17 av. des Ecoles, 11800 Laure-Minervois ou par E-mail, ce.0110786v@ac-montpellier.fr ou par téléphone au 04 68 78 24 69.

AGENDA

- Le club de foot HMO (Haut Minervois Olympique) communique :

- le 10 juin, se tiendra son Assemblée générale à 18h30, au siège du Foot à Laure.
- les 11 et 12 juin aura lieu le tournoi de l'école de foot, au stade de Laure (Catégories, U11 le samedi et U7, U9, U13 le dimanche)

- **Mercredi 29 juin** aura lieu la quatrième et dernière réunion de quartier concernant la partie Sud-Ouest de la commune. Les personnes concernées seront invitées, dans le courant du mois, pour cette réunion d'échanges que nous souhaitons constructive et fructueuse. Venez nombreux !

- **Vendredi 1^{er} juillet** : Fête au lac organisée par les Aînés ruraux, ouverte à tous.

Un repas sera organisé au bord du lac à partir de midi et sera animé par 'Cathy Graczik'. Menu : apéritif, Taboulé tomate mayonnaise, rôti de bœuf et de porc, chips, fromages, glaces, vin blanc, rouge, Laurette et café, gratuit pour les adhérents, Ce sera 15 € pour les non-adhérents. Pensez à amener vos couverts. Inscription avant le 27 juin en appelant le 06 03 56 17 86, ou le 06 85 94 99 74, ou encore le 06 09 30 95 16.

- Samedi 2 juillet 2022

Découverte du Patrimoine et de la Nature spéciale Parents / Enfants.

Une demi-journée exceptionnelle pour se relier autrement à la

nature qui nous entoure avec :

Aude Labadie, prof de yoga et guide-conférencière (Esprit Tellurique) et Laura Pfeffen, animatrice Nature (Le chant des Grenouilles)

Rendez-vous sur le chemin des Capitelles.

Au programme :

- Une séance de yoga nature pour les adultes
 - un atelier Land Art et Créativité avec la nature pour les enfants.
- Ensemble, nous découvrirons aussi l'histoire des capitelles avec Aude et nous observerons les plantes et les animaux avec Laura, puis nous terminerons par un Goûter « cuisine sauvage », avec les plantes de la nature...

Plus de renseignements prochainement sur la page Facebook de l'Association Eveil et Loisirs, ou sur www.esprittellurique.com et aussi au 06 26 63 24 76 (Aude).

- Vendredi 8 juillet 2022

L'ART A LAURE

L'association Tourisme et Cadre de Vie organise une exposition qui se déroulera du vendredi 8 juillet 2022 après-midi au dimanche 10 juillet ; elle aura lieu au foyer de Laure.

Elle regroupe des artistes, des artisans d'art travaillant différents matériaux et supports.

Les artistes, artisans d'art de notre commune, les autodidactes sont invités à prendre contact avec Martine au 06 70 30 72 95 pour y participer gratuitement.